



MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES IRA



Les instituts régionaux d'administration,

c'est 5 écoles
de service public,
1 concours d'entrée,
et tellement de bonnes
raisons de s'y inscrire !

Du 12 décembre 2022
au 23 janvier 2023

INSCRIVEZ-VOUS !

Découvrez les métiers de la fonction publique
choisirleservicepublic.gouv.fr

5 instituts partout en France pour suivre sa formation.



Un concours ouvert à tous :

Le concours externe
pour les titulaires d'une licence
ou d'un niveau bac +3.

Le concours interne
pour les fonctionnaires
ou contractuels déjà en poste
dans l'administration et totalisant
au moins 4 ans de services publics.

Le troisième concours
pour les salariés
du secteur privé, élus locaux
ou responsables associatifs
depuis plus de 5 ans.

Des épreuves en 3 étapes :

- 1 D'abord, **un cas pratique**
- 2 Ensuite, **un QCM**
- 3 Et enfin, **un oral !**

6 mois de formation, 6 mois d'expérience terrain !

Après leur réussite au concours,
les candidats suivent **une formation
d'un an : 6 mois en institut
et 6 mois d'expérience terrain
sur le poste choisi.**

Une formation gratuite et rémunérée :

1 400 € par mois,
a minima pour les élèves
issus du concours externe

1 550 € par mois,
a minima pour les élèves
issus du 3^{ème} concours

**Les agents publics, fonctionnaires
ou contractuels,** bénéficient
du maintien de leur rémunération
indiciaire et indemnitaire pendant
leur formation !



À la sortie des IRA, des **métiers variés** et des **missions diversifiées** !

Plus de 800 postes proposés chaque année !

- consultant juridique
- chef de projet
- chargé de communication
- gestionnaire de collège ou de lycée
- acheteur public
- chargé de recrutement et mobilité
- contrôleur de gestion...

Autant de métiers qu'il est possible d'exercer ! À l'issue de la formation, les élèves des instituts sont titularisés et deviennent **attachés d'administration de l'État**.

Et concrètement, c'est quoi devenir **attaché d'administration de l'État** ?

C'est avoir accès, tout au long de sa carrière, à de belles perspectives de mobilité et d'évolution au sein de l'administration et pouvoir exercer son métier dans différentes structures : au sein d'un ministère par exemple, d'une préfecture, d'une sous-préfecture, d'un rectorat, d'une agence régionale de santé, d'un collège ou d'un lycée...



Missions variées



Perspectives de mobilité



Le choix de travailler à Paris ou en région



Évolutions de carrière garanties

Et vous ?

Quelle carrière allez-vous mener après les IRA ?

Et si vous aussi, vous passiez le concours des IRA ?

Pour vous inscrire, rendez-vous sur :

ira-inscription.fonction-publique.gouv.fr



ira-bastia.gouv.fr



ira-lille.gouv.fr



ira-lyon.gouv.fr



ira-metz.gouv.fr



ira-nantes.gouv.fr